

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mr le Maire Moïse CARON
Charlène MOUSSET
Isabelle FRETZ
Laurent CHABRILLAT

Yannick CAILLET 1^{er} adjoint
Patrick WALLET 3nd adjoint
Hervé LAUREAU
Aurore PREAUD

Daphné PERROT 2nd adjoint
Jocelyne COUSSEAU
Gilles BONIN
Alexandre PHILISPART

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Absents :

Laurent BESNARD, pouvoir donné à Patrick WALLET
Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Daphné PERROT
Estelle LANCELOT, pouvoir donné à Jocelyne COUSSEAU

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 21h00. Elle a été levée à 23h15.

Secrétaires de séance : Aurore PREAUD / Charlène MOUSSET

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Accueil de Mr le Président de la SNA, F.DUCHE

I. POINT FINANCES

II. DÉLIBÉRATIONS

1. Vote du passage de trois à quatre adjoints
2. Vote du 4^{ème} adjoint
3. Vote des % d'indemnités
4. Vote de la participation des associations à la location de la salle polyvalente
5. Vote du curage de la mare de la route de Gaillon
6. Vote subvention nouveau comité des fêtes
7. Vote du fournisseur et de l'achat bouches « incendie »
8. Vote du fournisseur assurance employés (CIGAC/CDG27)

III. POINT SUR COMMISSIONS (Par les VP)

1. Animation
2. Voirie
3. Travaux divers/Embellissement
4. École
5. Urbanisme

IV. QUESTIONS DIVERSES

Accueil de Mr le Président de la SNA, Frédérique Duché, pour un point général

Mr le Maire souhaite la bienvenue et remercie F.Duché d'avoir accepté son invitation. Après un tour de table de présentation, le Président Duché se présente. Maire des Andelys, Président de l'agglo depuis 2017 (voté par les Maires) Vice-Président Départemental. La SNA souffre d'un déficit de communication.

SNA = fusion d'une communauté d'agglo, ancienne CAPE + communauté des Andelys (8000 habitants) + communauté de Vexin sur Epte (fusion de 13 communes environ 6000 habitants) suite à la loi loi Notre. 3 axes principaux : la Seine, l'A13 et l'axe gare ferroviaires. Un territoire de 700 km² autour de la Seine, qui se trouve à mi-chemin entre Rouen et Paris

Compétences :

1- De par la loi ; attractivité économique, développement économique (Axe Seine)

Continuer le développement économique autour de l'échangeur de Douains.

Normandie Parc Sud = autre côté à aménager = étude en cours avec la chambre d'agriculture et les partenaires = plusieurs contraintes sur l'utilisation des sols agricoles.

Crise Covid = fond de soutien pour accompagner les entreprises.

Maintien des commerces en centre-ville.

2- Transports :

- scolaires : primaires, maternelles, collèges et pour les lycées = financement de 80 € des familles sur un coût total d'environ 1100 € par an par enfant.

- transport urbain : sur Vernon, délégation de services public (Vernon Giverny) financé par la fiscalité des entreprises qui ont plus de 11 salariés.

- cycle de l'eau : distribution de l'eau potable, assainissement collectif et non collectif.

Gestion de recycle de l'eau et GPU (gestion des eaux pluviales urbaines).

- collecte et gestion des déchets : gérée de manière différenciée ; 2 syndicats, le SYGOM : ramassage ; pour le reste c'est l'agglomération avec la SETOM.

Tri non fait dans les déchets d'ordures ménagères ce qui a un coût ; pas de reprise sur les déchets donc ce qui justifie l'augmentation de la TEOM pour palier à toutes ses dépenses.

- culture : environ 5 M € : gestion des bibliothèques de Vernon – Pacy-sur-Eure - Tourny et Gasny.

École de musique : Vernon – Tourny – Les Andelys – Gasny – Saint-Marcel.

Structure crèches.

- social : CIAS, services d'aide à domicile (1000 bénéficiaires)

La santé : contrat local de santé mentale.

Démographie médicale : que faire pour accueillir de nouveaux médecins ? regard sur cooptation « européenne »

Gestion des activités sportives : Les Andelys, la Grande Garenne, Pacy-sur-Eure.

Logement : amélioration de l'habitat.

La SNA, c'est 648 postes ouverts – 550 salariés. Un budget fonctionnement : 67 M €.

Budget principal : 53 M € financés principalement par la CVAE et la CFE.

Système de décision :

- Conseil communautaire : 101 personnes qui mettent en œuvre un certains nombre de décisions, signatures de grandes conventions.

- Bureau communautaire : gestion quotidienne.

- Parlement des Maires : Président, Vice-Président et les Maires.

- CESE : Conseil Économique Social et Environnemental.

6 Commissions thématiques : composées de 80 à 100 membres, tous les conseillers municipaux peuvent siéger

CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées : se réunit 1 fois par an

Échanges avec Monsieur Duché :

Monsieur le Maire fait part d'une certaine lenteur/lourdeur dans les démarches administratives.
Développer les projets culturels.
Développer la zone = plateforme logistique ? bcp de place et peu d'emploi...

Les JO 2024 devrait apporter de l'activité.

Monsieur le Maire fait un point sur les projets :

* réalisés : déplacement de la Mairie et de la Poste, arrivée d'un podologue
* à réaliser : centre bourg : on a reçu 21 étudiants de l'école d'architecture, l'ENSA de Paris Belleville, afin de nous aider sur le projet qui comprendrait : des commerces au RDC + des logements au-dessus, semblable à Menilles. Appel au CAUE27 : convention passée pour étude. RDV a été pris avec la SPL également pour une étude complète de faisabilité.

Mr Duché propose d'aider la commune :

Service développement économique : Elodie Allot, en s'inspirant de l'opération à Bouafles.
Amélie Rousselle = va chercher toutes les subventions (FNADT) = prévoir un dossier avec devis, coût, projet travaux...
Pôle médical : accompagnement que si un médecin valide un projet de santé = Murielle Dumont de l'agglo va nous expliquer ce qu'on peut mobiliser et comment implanter un pôle médical.
Moyenne de patient par médecin 2500 au lieu de 1200 environ.
Reste 7 médecins.

* à réaliser :

-résidence seniors = faire un appel à projet à publier (exemple que Monsieur Duché peut nous donner) – porteur de projet
-création de commerce de bouche : ancienne Mairie : on a reçu des propositions à étudier... ATELIER 13 (de Vernon).
Enquête : boucherie – boulangerie. Voir avec la chambre des métiers et de l'artisanat.

* lot 117 : consulter un avocat ou service juridique... Mr Duché va réfléchir sur ce sujet.

* ligne 9 qui arrive à Menilles : peut-elle passer par Houlbec le jeudi matin pour que les seniors puissent descendre au marché de Pacy ?

FDUCHE27@WANADOO.FR

Départ de Monsieur Duché vers 20h45
Début de séance vers 21h

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 21 septembre 2021.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

I. POINT FINANCES

1. Tableau des dépenses à fin octobre 2021:

SITUATION DES COMPTES AU 31/10/2021

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 054 962	884 498	84%	- 170 464
Dépenses	1 054 962	700 085	66%	- 354 877
Résultat	-	184 412	EXCÉDENT	184 412

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	479 769	26 896	6%	- 452 873
Dépenses	479 769	366 050	76%	- 113 719
Résultat	-	- 339 154	DÉFICIT	- 339 154

Résultat total	-	- 154 742	DÉFICIT	- 154 742
----------------	---	-----------	---------	-----------

2. Prévisions à fin 12/2021 :

Mr le Maire demande pourquoi seulement 6% sur recettes d'investissement ? voir réponse au prochain CM.
La prévision des dépenses à fin 12/2021 fait apparaître une estimation de pourcentage de réalisation à hauteur de 80 % du budget, ce qui est tout à fait satisfaisant.

3. Budget 2022 :

Attente des précisions de budget des différents VP des commissions.
Budget à voter avant le 31/03/2022.

II. DÉLIBÉRATIONS

1. Vote du passage de trois à quatre adjoints

Monsieur Le Maire rappelle le texte de loi du CGCT qui prévoit l'ajout d'un adjoint en cours de mandat.
Cet ajout permettra de dégager du temps à Yannick CAILLET, actuel adjoint aux finances, pour s'occuper avec Monsieur Le Maire du projet centre bourg qui va monopoliser beaucoup de temps, du pôle médical etc.
Tâches à effectuer par le nouvel adjoint : Gérer la DETR – DFIL – les budgets – la comptabilité avec Brigitte et en appui avec Monsieur Le Maire et « aller chercher » les différentes subventions possibles.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
----------	---	--------------	---	--------	----

2. Vote du 4^{ème} adjoint

Monsieur Le Maire demande qui souhaite se présenter au poste de 4^{ème} adjoint.
2 personnes se présentent au poste : Jocelyne COUSSEAU et Charlène MOUSSET

Le vote à lieu à bulletins secret. Le dépouillement est effectué par Monsieur Yannick CAILLET et Madame Daphné PERROT : 15 bulletins de vote sont comptés.

Résultat du dépouillement :

Charlène Mousset : 9

Jocelyne Cousseau : 4

Blancs : 2

Votes valablement exprimés : 13

Madame Charlène MOUSSET est donc élue, à la majorité absolue, 4^{ème} adjointe aux Finances.

3. Vote des % d'indemnités

Monsieur le Maire rappelle l'indice et le pourcentage pour les rémunérations du Maire et des adjoints, ainsi que du CMD, conformément à l'article L. 2123-23 du CGCT.

Taux pour le Maire : 50.40 % ; Taux pour les adjoints : 18.60 % ; Taux pour le CMD : 6 %

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

4. Vote de la participation des associations à la location de la salle polyvalente

Différentes associations utilisent la SDF. Compte tenu du COVID, du nettoyage, du chauffage, de l'entretien..., Madame Daphné PERROT propose de mettre en place une petite participation financière auprès des associations pour couvrir les charges de structures.

Proposition de mettre cette cotisation à partir de 01/2022 : à étudier. Le montant de la cotisation reste à définir également.

Temps d'occupation :

- Gymnastique = 8h/semaine
- Judo = 4h/semaine
- Multi loisirs = 4h/semaine

La SDF est aujourd'hui occupée tous les soirs de la semaine sauf le vendredi.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter le principe de mettre une participation, le montant et la date d'application seront déterminés ultérieurement :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

5. Vote du curage de la mare de la route de Gaillon

Monsieur Patrick WALLET explique l'historique de cette mare (anciennement cette mare aurait été un lavoir) avec tous les différents travaux à réaliser (nettoyage, engazonnement...)

Devis de 2.320 € H.T. / 2.784 € TTC pour la remise en état de la mare par l'entreprise Normand Vert.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

6. Vote subvention nouveau comité des fêtes pour 2022

Madame Jocelyne Cousseau, Présidente du Comité des Fêtes d'Houlbec-Cocherel, a fait une demande de subvention de 5.000 € pour pouvoir aider à « lancer » le nouveau comité des fêtes. Il va falloir acheter du matériel, notamment pour la foire à tout. La fête du village est reprise également par le comité des fêtes. Cette subvention viendrait en lieu et place de certaines dépenses affectées auparavant à la com animation mais qui seraient transférées au CdF.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter le principe d'octroyer une subvention de 5000 € qui sera à prendre en compte sur le budget 2022 :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

7. Vote du fournisseur et de l'achat bouches « incendie »

Suite à la réunion de la commission urbanisme, choix des 3 bornes incendie à installer en fonction des demandes faites auprès de la Mairie, pour des agrandissements ou des travaux, ayant fait l'objet d'un refus, les habitations n'étant pas à proximité des bornes (1ère "chemin des Gilots", 2ème "route de Mercey", 3ème à l'entrée du village)
3 devis détaillés ont été demandés dont 2 retenus : 11.780 € H.T société EHPT / 12.246,50 € H.T. société CANAVERT.
Le choix de la commission se porte sur le fournisseur CANAVERT.
Les demandes de subventions sont à faire sur le site de la DETR (60% de subvention possible). Les travaux doivent démarrer avant la fin de l'année. Tout devra être revalidé par la SNA et le SDIS.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

8. Vote du fournisseur assurance employés (CIGAC/CDG27)

Mr le Maire explique le tableau et précise que la différence entre les 2 fournisseurs vient principalement du délai de carence pris en compte pour les remboursements. Il est de 10 jours pour le CIGAC et de 15 jours pour le CDG27. Il est donc plus intéressant de choisir la CIGAC. De plus nous sommes très bien remboursés, en délais, par la CIGAC.

	Masse Salariale 2020	Charges 48% Salaires 2020	Total coût salaires	Cotis CIGAC 6,71% (R=35%)	Observations CIGAC	Cotis CDG27 6,40% (R=35%)	Delta CDG27-CIGAC	Observations CDG27
CNRACL TIB	137 788.01 €	66 138.24 €	203 926.25 €	13 683.45 €	Remboursement de 100% du salaires avec 10 jours de carence et 35% des 48% de charges	13 051.28 € -	632.17 €	Remboursement de 100% du salaires avec 15 jours de carence et 35% des 48% de charges
CNRACL NBI	2 614.14 €	1 254.79 €	3 868.93 €	259.61 €		247.61 € -	11.99 €	
S/Total CNRACL	140 402.15 €	67 393.03 €	207 795.18 €	13 943.06 €		13 298.89 € -	644.17 €	
	Masse Salaires 2020	Charges 35% Salaires 2020	Total coût salaires	Cotis CIGAC 1,16% (R=25%)	Remboursement de 100% du salaires avec 10 jours de carence et 25% des 35% de charges	Cotis CDG27 1,10% (R=25%)	Delta CDG27-CIGAC	Remboursement de 100% du salaires avec 15 jours de carence et 25% des 35% de charges
IRCANTEC	55 118.89 €	19 291.61 €	74 410.50 €	863.16 €		818.52 € -	44.65 €	
TOTAUX	195 521.04 €	86 684.64 €	282 205.68 €	14 806.22 €		14 117.41 €		
		TOTAL CIS cigac	297 011.90 €		Totaux du delta	-	688.81 €	Totaux du delta
			Déjà Régulé	15 000.00 €				
			Reste à régler	- 193.78 €				

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de rester à la CIGAC et de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

III. POINT COMMISSION (VP)

Animation

- Retour repas des aînés = que des très bons retours sur le repas
- Retour sur avancée Comité des fêtes : Festivités à venir, le Noël des enfants – 19 décembre pour le spectacle/organisation d'une Tombola de Noel

Voirie

- Retour réunion du SIEGE = demande pour 2022 pour un enfouissement sur la route de Pacy-sur-Eure = tranche non prioritaire car coût très important à faire en 2 tranches (2023 / 2024).
- Rue de la Chapelle = enfouissement terminé.
- Rue de la Fortelle à partir de la Cailleterie = 1ere tranche : Cailleterie jusqu'au chemin de la ferme de la Moinerie, sur début 2022.

Travaux divers/Embellissement

- Village fleuri !! Nous devons récupérer les panneaux pour les mettre à l'entrée du village.

École

- Retour dernier conseil = port du masque de nouveau obligatoire depuis le 15 novembre

Urbanisme

- Centre bourg, restitution programmée pour retour sur étude le 13 janvier 2022.
- IoT Clos du Fay : reste le lot 16 à vendre (dernier lot) avant de percevoir les 30KE sur janvier 2022. Agrément accordé concernant le « commun ».
- Vente Parcelle Cote aux brebis = signature chez le notaire avec l'acquéreur : 15 K €. Les frais de géomètre sont supportés par l'acquéreur.
- SCEA Perrault (retour réunion du Comité de Suivi) = réunion jeudi dernier à la sous-préfecture avec différents interlocuteurs et organismes. Vote d'un règlement intérieur, vote d'un représentant par collègue. Yannick CAILLET est nommé représentant du collège des collectivités, (SNA et Commune).
Application = Atmo Normandie site « atmo-odo.fr » pour faire part des nuisances
Création de ce comité de suivi pour suivre l'avancement du dossier (environ 2 réunion par an)

IV. Questions diverses

- Gestion des entrées mairie/salle polyvalente : ancienne Maire. Mr le Maire étudie la possibilité avec 3 sociétés.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **janvier 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie). *À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*